

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : TOTAL BODY SHAMPOO

Autres moyens d'identification : Sans objet

Utilisation recommandée : Soins de la peau

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du produit : Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Ecolab Co.
5105 Tomken Road
Mississauga, Ontario Canada L4W 2X5
1-800-352-5326

Informations relatives aux soins d'urgence : 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 11/09/2015

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Classification SGH

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Élément étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Avertissement

Déclarations sur les risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Intervention:**
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Autres dangers : Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

| Nom Chimique | No. CAS | Concentration (%) |
|-----------------------------|------------|-------------------|
| Propane-2-ol | 57-55-6 | 5 - 10 |
| alkyl amido propyl bétaines | 61789-40-0 | 1 - 5 |
| éthanol | 64-17-5 | 1 - 5 |

FICHE SIGNALÉTIQUE

TOTAL BODY SHAMPOO

éthylène glycol

111-60-4

1 - 5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau.
- En cas de contact avec la peau : Rincer à l'eau.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Protection pour les secouristes : Aucune précaution particulière n'est requise pour les secouristes.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Non inflammable ou combustible.
- Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
oxydes de soufre
Oxydes de phosphore
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection personnelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
- Risque d'explosion. : Néra

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.
- Précautions pour la : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

FICHE SIGNALÉTIQUE

TOTAL BODY SHAMPOO

protection de l'environnement : souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Conditions de stockage sûres : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 35 °C

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type d'exposition | Concentration admissible | Base |
|------------------|----------|---------------------------|--------------------------------------|------------|
| Propylene glycol | 57-55-6 | TWA (Aerosol.) | 10 mg/m ³ | CA ON OEL |
| | | TWA (Vapour and aerosols) | 50 ppm 155 mg/m ³ | CA ON OEL |
| Propane-2-ol | 57-55-6 | TWA | 10 mg/m ³ | US WEEL |
| ethanol | 64-17-5 | TWA | 1,000 ppm 1,880 mg/m ³ | CAD AB OEL |
| | | STEL | 1,000 ppm | CAD BC OEL |
| | | VME | 1,000 ppm 1,880 mg/m ³ | OEL (QUE) |
| éthanol | 64-17-5 | TWA | 1,000 ppm 1,900 mg/m ³ | NIOSH REL |
| | | TWA | 1,000 ppm 1,900 mg/m ³ | OSHA P1 |
| Ethylene Glycol | 111-60-4 | TWA | 10 mg/m ³ | CAD AB OEL |
| | | TWA | 10 mg/m ³ | CAD BC OEL |
| éthylène glycol | 111-60-4 | TWA | 10 mg/m ³ | ACGIH |

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

FICHE SIGNALÉTIQUE

TOTAL BODY SHAMPOO

Mesures d'hygiène : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|---|
| Aspect | : liquide |
| Couleur | : opaque, orange clair |
| Odeur | : Parfums, Fragrances |
| pH | : 6.6 - 7.6, 100 % |
| Point d'éclair | : Sans objet |
| Seuil de l'odeur | : Donnée non disponible |
| Point de fusion/congélation | : Donnée non disponible |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | : > 100 °C |
| Taux d'évaporation | : Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : Donnée non disponible |
| Densité relative | : 1.0 - 1.02 |
| Solubilité dans l'eau | : Donnée non disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants | : Donnée non disponible |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : Donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Donnée non disponible |
| Décomposition thermique | : Donnée non disponible |
| Viscosité, cinématique | : Donnée non disponible |
| Propriétés explosives | : Donnée non disponible |
| Propriétés comburantes | : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant. |
| poids moléculaire | : Donnée non disponible |
| COV (composés organiques volatils) | : Donnée non disponible |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Stabilité chimique | : Stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. |
| Conditions à éviter | : Inconnu. |

FICHE SIGNALÉTIQUE

TOTAL BODY SHAMPOO

| | |
|-------------------------------------|---|
| Produits incompatibles | : Inconnu. |
| Produits de décomposition dangereux | : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore |

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition : Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

| | |
|----------------------|--|
| Yeux | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Peau | : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| Ingestion | : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| Inhalation | : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| Exposition chronique | : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |

Évaluation de l'exposition humaine

| | |
|-----------------------|----------------------------------|
| Contact avec les yeux | : Rougeur, Douleur, Irritation |
| Contact avec la peau | : Aucun symptôme connu ou prévu. |
| Ingestion | : Aucun symptôme connu ou prévu. |
| Inhalation | : Aucun symptôme connu ou prévu. |

Toxicité

| | |
|---|---|
| Toxicité aiguë par voie orale | : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg |
| Toxicité aiguë par inhalation | : Donnée non disponible |
| Toxicité cutanée aiguë | : Donnée non disponible |
| Corrosion et/ou irritation de la peau | : Donnée non disponible |
| Lésion/irritation grave des yeux | : Donnée non disponible |
| Sensibilisation cutanée ou respiratoire | : Donnée non disponible |
| Cancérogénicité | : Donnée non disponible |
| Effets sur la reproduction | : Donnée non disponible |
| Mutagénéicité de la cellule germinale | : Donnée non disponible |

FICHE SIGNALÉTIQUE

TOTAL BODY SHAMPOO

Tératogénicité : Donnée non disponible
STOT - exposition unique : Donnée non disponible
STOT - exposition répétée : Donnée non disponible
Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

Composants

Toxicité aiguë par inhalation : Propane-2-ol
4 h CL50 Rat: > 158.5 mg/l

éthanol
4 h CL50 Rat: 117 mg/l

Composants

Toxicité cutanée aiguë : éthanol
DL50 Lapin: > 15,800 mg/kg

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Donnée non disponible
Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : Propane-2-ol
96 h CL50: > 10,000 mg/l

alkyl amido propyl bétaines
96 h CL50 Poissons: 2 mg/l

éthanol
96 h CL50 Poissons: 11,000 mg/l

éthylène glycol
96 h CL50 Poissons: > 1,000 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Propane-2-ol
48 h CE50: 18,340 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : Propane-2-ol
96 h CE50: 19,000 mg/l

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

FICHE SIGNALÉTIQUE

TOTAL BODY SHAMPOO

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'emballage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (TDG)

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPH et la FS contient toutes les informations exigées par le RPH.

Canada cosmétique : Cosmétique notifié en vertu de la Loi d'aliment et drogues

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Dans l'inventaire TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

FICHE SIGNALÉTIQUE

TOTAL BODY SHAMPOO

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :
non établi(e)

Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques (METI) :
non établi(e)

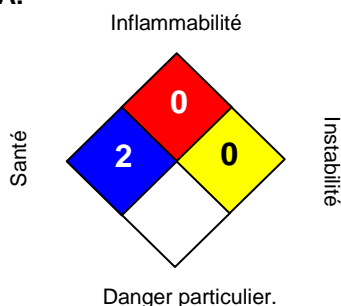
Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :
non établi(e)

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :
non établi(e)

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :
non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:



HMIS III:

| | |
|------------------------|----------|
| SANTE | 2 |
| INFLAMMABILITE | 0 |
| DANGER PHYSIQUE | 0 |

0 = insignifiante, 1 = Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extreme, * = Chronique

Date d'émission : 11/09/2015
Version : 1.0
Préparé par : Regulatory Affairs 1-800-352-5326

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.